

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12	12

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Aunay-sous-Auneau

SÉANCE DU MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt et un septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune d'Aunay-sous-Auneau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Robert DARIEN, Maire de la commune, dans la salle du Foyer Communal Jean Moulin. L'organisation de la séance du conseil municipal a été prévue dans la salle du foyer communal Jean Moulin, plus spacieuse que la salle de la mairie, et qui permet ainsi de respecter au mieux les distanciations physiques

Date de la convocation
16/09/2022

Date d'affichage
16/09/2022

Présidence : M. Robert DARIEN, Maire d'Aunay-sous-Auneau

Secrétaire de séance : M. René BONNET

Participants : M. Robert DARIEN, M. Alex BORNES, Mme Cathy LUTRAT, M. René BONNET, M. Jean-Luc MARIETTE, Mme Frédérique SEVESTRE, Mme Evelyne GENECCQUE, M. Thierry DROUILLEAUX, M. Vincent ZOUZOUKOWSKY, Mme Julie DE FRANCQUEVILLE, M. Daniel MOREAU, Mme Gwenaël BEYE

Absents excusés : Mme Olivia DEVOS
Mme Fanny LE GALLO
M. Julien PICHOT

Objet de la Délibération :

COMMISSIONS COMMUNALES

Délibération n° 2022_85

Par courriel du 19 septembre 2022, Mme Gwenaël BEYE, occupant de nouvelles fonctions de directrice d'école maternelle à Aunay-sous-Auneau, a fait part de son souhait de démissionner de la commission scolaire.

Par ailleurs, lors d'une récente réunion entre les élus et les associations, il a été suggéré de prévoir la participation des présidents des associations communales aux réunions de la commission « Relations avec les associations »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- *Prend acte de la démission de Mme Gwenaël BEYE de la commission scolaire et accepte l'intégration de Mme Frédérique SEVESTRE dans ladite commission.*

Composition de la nouvelle commission Enfance et Affaires Scolaires :

Commission Enfance et Affaires Scolaires : Composée du Maire, des Adjoints, ainsi que de M. Vincent ZOUZOUKOWSKY, Mme Evelyne GENECCQUE, Mme Olivia DEVOS, Mme Fanny LE GALLO, Mme Julie DE FRANCQUEVILLE, M. Daniel MOREAU, Mme Frédérique SEVESTRE

- *Approuve la participation des présidents des associations communales à la commission « Relations avec les associations » dans le cadre d'une « commission extra-municipale ».*

L'alinéa suivant sera ajouté à la composition de la commission « Urbanisme, Environnement, Cadastre, Affaires Foncières, Travaux, Cimetière, Voirie, Sécurité Routière, Affaires Agricoles, Eau et Assainissement, Relations avec les associations :

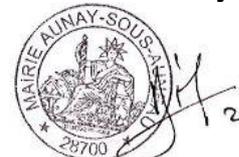
« Lorsque la réunion aura pour objet la commission « Relations avec les associations », les présidents des associations communales seront invités dans le cadre d'une commission extra-municipale ».

- *Approuve la mise à jour du règlement intérieur du Conseil Municipal intégrant ces dispositions*

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de :

- L'envoi en Préfecture le : 27/09/2022
- L'affichage en Mairie le : 27/09/2022
- La publication sur le site internet : www.aunay-sous-auneau.fr - Rubrique : La commune / Vie municipale le : 27/09/2022

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire d'Aunay-sous-Auneau**



Robert DARIEN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat en application de l'article R421-1 du code la justice administrative